

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

AGRANDISSEMENT D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Tetratech afin d'évaluer les impacts sur ce patrimoine pouvant découler du projet d'agrandissement d'un lieu d'enfouissement technique (LET) dans la municipalité de Champlain en Mauricie.

L'étude a pris en considération diverses données comme des rapports de recherche, des cartes anciennes, des monographies et des publications disponibles dans les domaines historiques et environnementaux. À ce jour, aucun site archéologique n'a été répertorié à l'intérieur du secteur en observation.

Cette étude en arrive à la conclusion que le secteur à l'étude présente un potentiel d'occupation eurocanadienne de valeur moyenne et un fort potentiel d'occupation autochtone préhistorique. Advenant que les zones de potentiel soient touchées par le projet prévu, un inventaire au terrain (2-3 jours), incluant la réalisation de sondages manuels, est recommandé préalablement aux excavations.



Jean-Yves Pital, M. Sc.
Archéologue consultant

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MANDAT	1
1,0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES	3
1,1 Le potentiel d'occupation au cours de la période préhistorique.....	3
1,2 Le potentiel d'occupation au cours de la période historique.....	5
2,0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	6
2,1 Le paysage actuel	6
2.1.1 Géologie et sources de matières premières.....	8
2.1.2 Les sols, origine et transformation.....	9
2.1.3 L'hydrographie et les axes de circulation	11
2.1.4 Végétation et découpage écologique	12
2,2 Déglaciation et évolution des conditions environnementales	13
3,0 CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....	15
3,1 La période préhistorique (de 13 500 ans AA à 400 ans AA)	15
3,2 La période historique (de 1500 à 1950 AD).....	16
4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	23
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	27
OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	28

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'un mandat reçu de Tétratech. Son objectif consiste à évaluer les incidences possibles sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet d'agrandissement d'un lieu d'enfouissement technique (LET) dans la municipalité de Champlain en Mauricie (figures 1, 2 et 3). Le but de cette étude est de déterminer si le terrain concerné recèle des sites archéologiques ou encore s'il est susceptible de contenir des vestiges d'occupations amérindienne et eurocanadienne pour l'instant encore inconnus.

Dans le but d'atteindre cet objectif, diverses informations provenant d'études et de rapports de recherche, de monographies et d'autres publications disponibles dans les domaines historiques et environnementaux ont été prises en considération. De même, les bases de données et les rapports en archéologie du ministère de la Culture et des Communications (MCC) ont été consultés.

La première section du document présente la méthode utilisée pour déterminer le potentiel d'occupation humaine du terrain en observation. Par la suite, le paysage actuel et les principales phases de sa mise en place à travers les derniers millénaires sont décrits. Les chapitres suivants contiennent une synthèse des données sur l'occupation humaine de la région et précisent les paramètres employés pour évaluer le potentiel archéologique. Finalement, la conclusion passe en revue les points pertinents de ce rapport. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Lorsqu'il sera fait mention du secteur d'étude, il faut entendre les limites du territoire faisant l'objet de la présente analyse tel qu'elles apparaissent à la figure 3. Quant à la région de référence, elle concerne la Mauricie et le Centre-du-Québec.

MANDAT

L'étude de potentiel archéologique doit inclure les éléments suivants:

- Répertorier tous les sites archéologiques connus et les fouilles déjà réalisées ;
- Examiner la documentation et les études réalisées sur le site concernant l'utilisation passée du territoire ainsi que le milieu écologique (géomorphologie et ressources) ;
- Examiner l'utilisation actuelle des sols et les contraintes que celle-ci pose à la ressource archéologique ;
- Analyser ces données en vue de déterminer les aires sensibles et les variantes à privilégier, et de formuler des recommandations pour les études subséquentes.

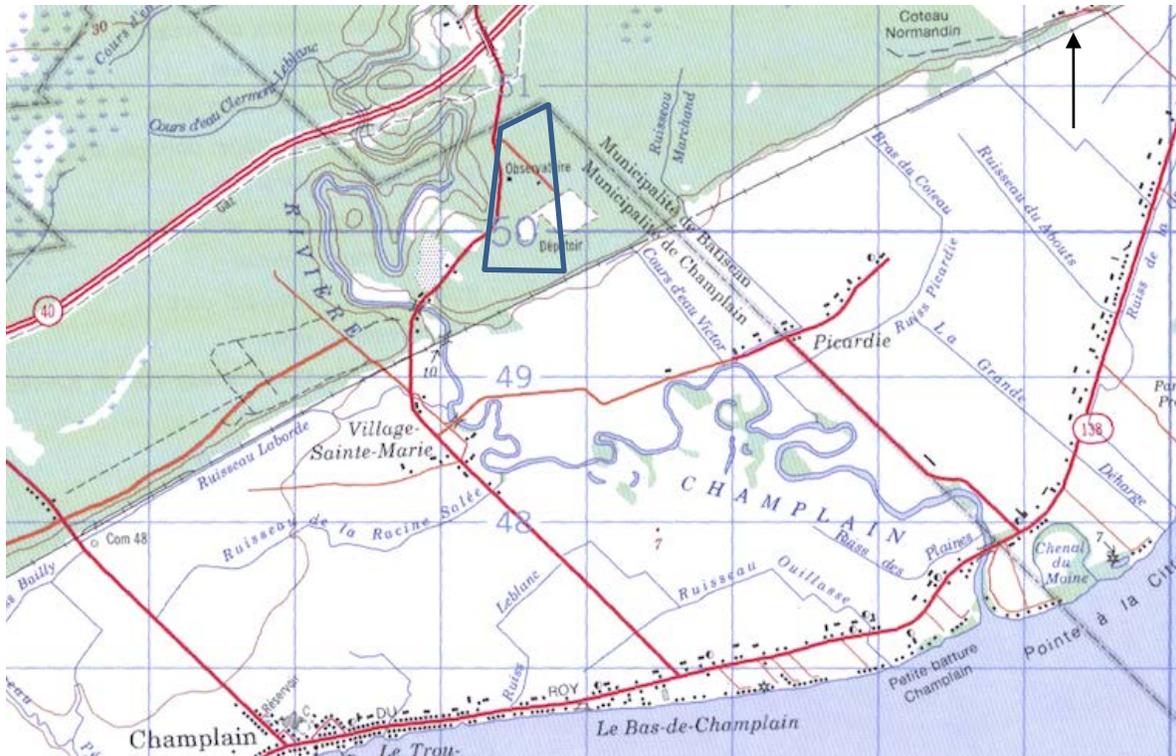


Figure 1 Localisation générale du secteur à l'étude (polygone bleu) (GéoGratis 31108)

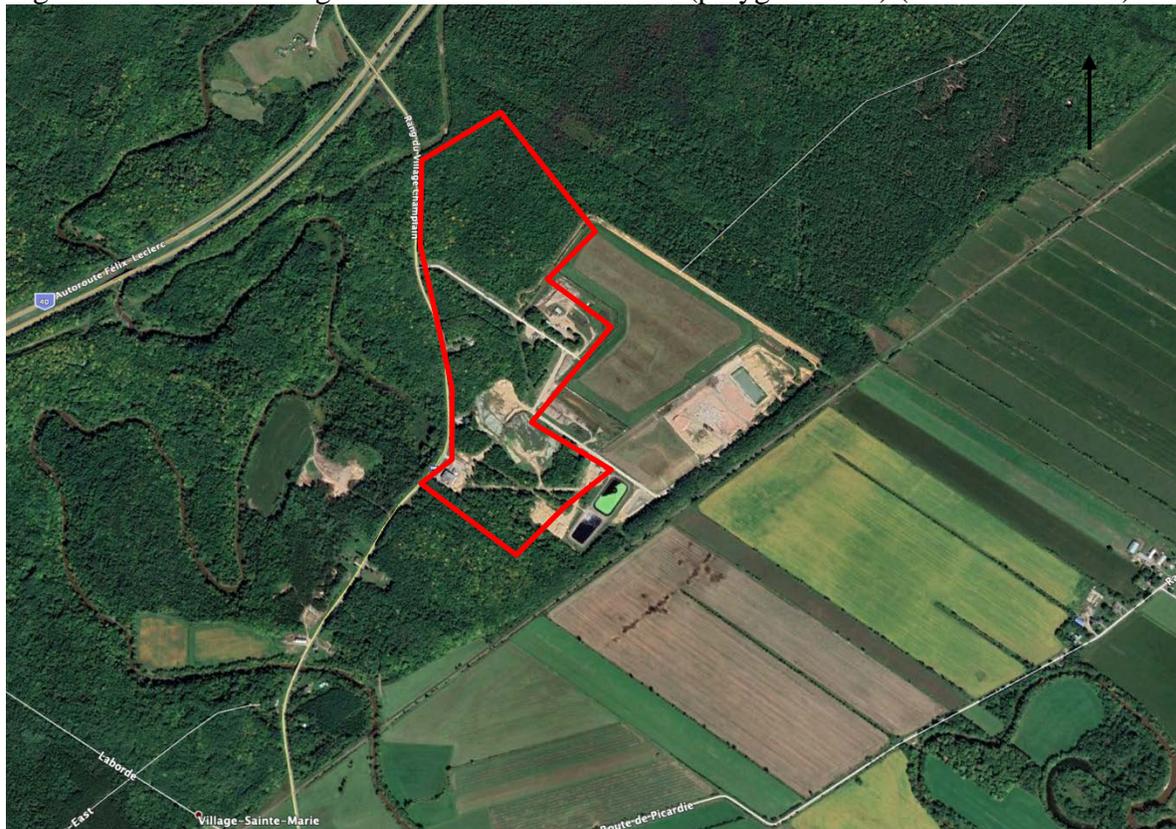


Figure 2 Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude (polygone rouge) (Google Earth 2021)

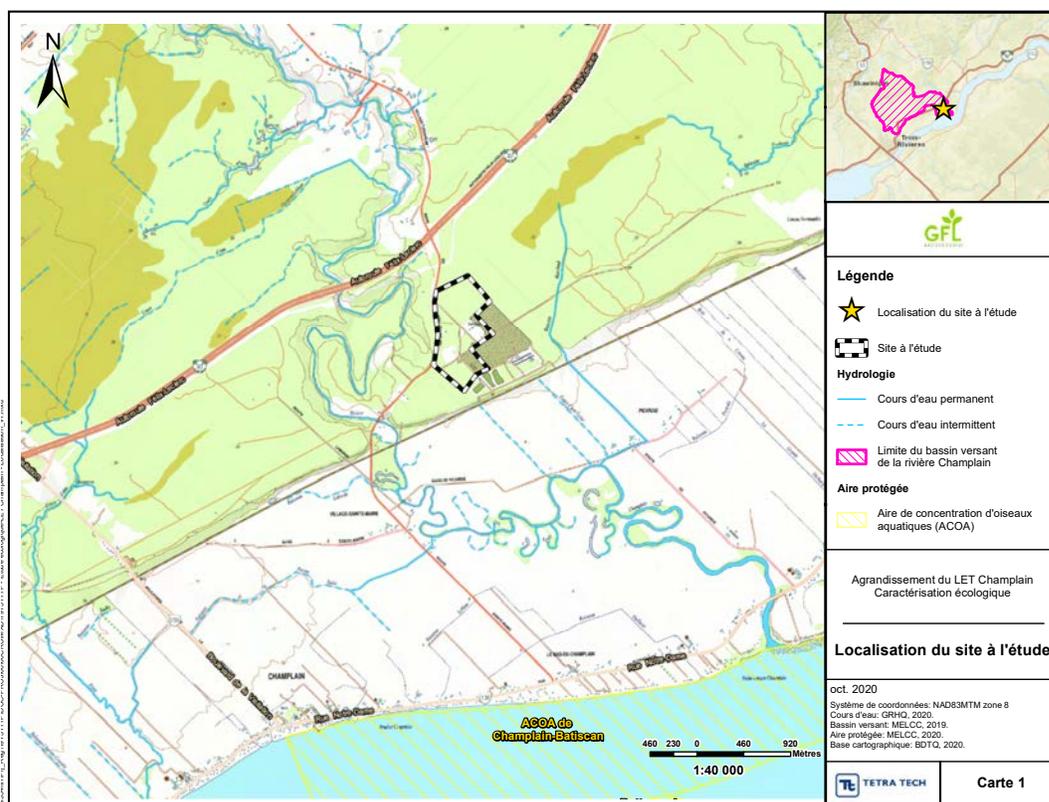


Figure 3 Délimitation du secteur à l'étude (TetraTech 2021)

1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel archéologique est une démarche théorique, nécessairement évolutive, dont les conclusions peuvent changer selon l'état d'avancement des connaissances. Dans ce cas-ci, elle traite de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites du projet d'agrandissement d'un lieu d'enfouissement technique dans la municipalité de Champlain en Mauricie, des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation amérindienne (préhistorique et historique) ou eurocanadienne.

En ce qui a trait à la présence de sites préhistoriques, les paramètres servant à démontrer l'existence d'un potentiel archéologique proviennent de l'analyse de données géographiques (environnementales) et culturelles (archéologiques) qui datent d'avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents d'archives permettent parfois de localiser des établissements ou des infrastructures datant de cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires, sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

1.1 Le potentiel d'occupation au cours de la période préhistorique

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la

sélection des emplacements est influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources patrimoniales possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que les données disponibles sont peu abondantes. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Ce maigre échantillon ne permet pas d'apprécier adéquatement l'importance que chaque ethnie a pu accorder à un territoire spécifique au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (groupes locaux ou en transit), les archéologues ont davantage recours aux données environnementales afin de soupeser l'attrait ou l'habitabilité d'un milieu. Cela étant dit, ces données encadrent davantage la localisation des sites domestiques.

Ce faisant, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de certains sites générés par les humains (lieux sacrés, carrières lithiques, cimetières, arts rupestres, etc.), ceux pour lesquels on dispose de trop peu d'informations pour en modéliser la localisation. Mentionnons ici que les données historiques permettent en partie de corriger ce biais puisqu'elles font parfois état de la présence de portages, de campements ou de cimetières, autant d'éléments qui facilitent la démonstration du potentiel archéologique.

Lorsque cela est possible, une des premières étapes de l'étude de potentiel archéologique consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types d'établissements auxquels ont recours habituellement les Amérindiens dans des milieux similaires à ceux analysés. Une fois ces critères définis, il devient alors concevable de morceler un territoire, souvent assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. En adoptant une telle démarche, on reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région. Au Québec, des critères génériques de potentiel ont été proposés au fil des ans (tableau I). Ces critères sont appliqués depuis des décennies et ils ont permis, et ils permettent toujours, de découvrir des dizaines, voir des centaines de sites archéologiques par année.

Les données archéologiques utilisées pour la rédaction de cette étude ont été compilées en tenant compte d'un rayon d'un kilomètre autour du projet, en rive nord du Saint-Laurent (carte 31I08). Elles ont été obtenues en consultant des sources telles que :

- l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC 2021a) ;
- la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC 2021b) ;
- le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC 2021c) ;
- le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec 2005) ;
- les divers rapports et les différentes publications disponibles pour la région.

Tableau I Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (modification du tableau de Gauvin et Duguay 1981)

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géographie	Plages, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terrains plats, terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Loam argileux, rocheux Pentes moyennes	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs Zone de rapides ; Eau potable Axe de circulation Distance de la rive = de 0 à 100 m Confluence de cours d'eau	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance rive 100 à 150 m	Hydrographie tertiaire Marais/Tourbières Extrémité de ruisseau Distance rive 150 m et plus
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord ; Exposition au vent du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent ; Bois de chauffage	Protection moyenne Ressources ligneuses rares	Aucune protection Pas de bois
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux ; Circulation facile ; Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Accès difficile en tout temps
Géologie	Proximité d'une source de matière première		

1,2 Le potentiel d'occupation au cours de la période historique

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes, de photos et de plans. L'étude vise d'abord à cerner les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en fonction de leur ancienneté, de leur importance historique et de la qualité de leur conservation. Des recommandations sont formulées concernant la planification ou non d'une intervention avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes décrites ci-dessous sont considérées.

La première étape de travail est l'inventaire des connaissances. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur et ainsi de définir les caractéristiques spécifiques du territoire. Les principales sources documentaires qui ont été utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC 2021a), la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC 2021b), le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC

2021c), le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983) du ministère des Affaires culturelles (MAC), le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec, 2005), des études spécialisées, des cartes anciennes, des atlas, des plans d'assurances et d'arpentage, des photographies aériennes et l'iconographie ancienne. On tient également compte des principales perturbations du sous-sol si elles sont connues.

La deuxième étape correspond à l'examen et à l'analyse des cartes anciennes. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre illustrent l'évolution de l'occupation polyphasée du secteur d'étude. Les secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des endroits ayant un fort potentiel archéologique historique, l'occupation de certains lieux s'étendant parfois sur plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments rendent aussi possible la détermination des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution des lieux et les répercussions des aménagements récents sur les plus anciens établissements.

La troisième étape consiste à analyser et à évaluer les éléments des plans historiques. Le potentiel correspond à la forte probabilité que des vestiges ou des sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent dépasser les limites des éléments bâtis, car on doit considérer l'espace entourant ces éléments, par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc. L'étude doit aussi prendre en considération le fait que certaines zones aient pu être transformées à des degrés divers par des aménagements récents ou modernes (remblais, déblais, etc.).

2,0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Le secteur à l'étude occupe le domaine physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Il se situe à environ 4 km au nord du fleuve Saint-Laurent et à moins de 500 m à l'est de la rivière Champlain. Le lieu d'enfouissement technique actuel est localisé au nord-est de la municipalité entre l'autoroute 40 au nord et la voie ferrée du Canadien Pacifique au sud. Le site est bordé par la route Sainte-Marie à l'ouest et par les limites de la municipalité de Batiscau à l'est. La zone en observation couvre une superficie approximative de 428 500 m². Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement ce milieu environnemental, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

2,1 Le paysage actuel

Au point de vue de sa topographie, le secteur à l'étude correspond au sommet d'un coteau dont la surface varie de plane à ondulée. La partie la plus basse s'élève à environ 25 m au-dessus du niveau actuel de la mer, tandis que la plus élevée culmine à environ 32 m ANMM. Au sud, une forte pente mène aux Basses-Terres où prédominent les champs agricoles. Au nord, à l'est et à l'ouest ce sont surtout des terrains boisés. À l'ouest se trouve également le ravinement de la rivière Champlain (figures 4 et 5).



Figure 4 Modèle numérique de terrain pour le secteur à l'étude (représenté par le polygone noir) (Données Québec 2021)

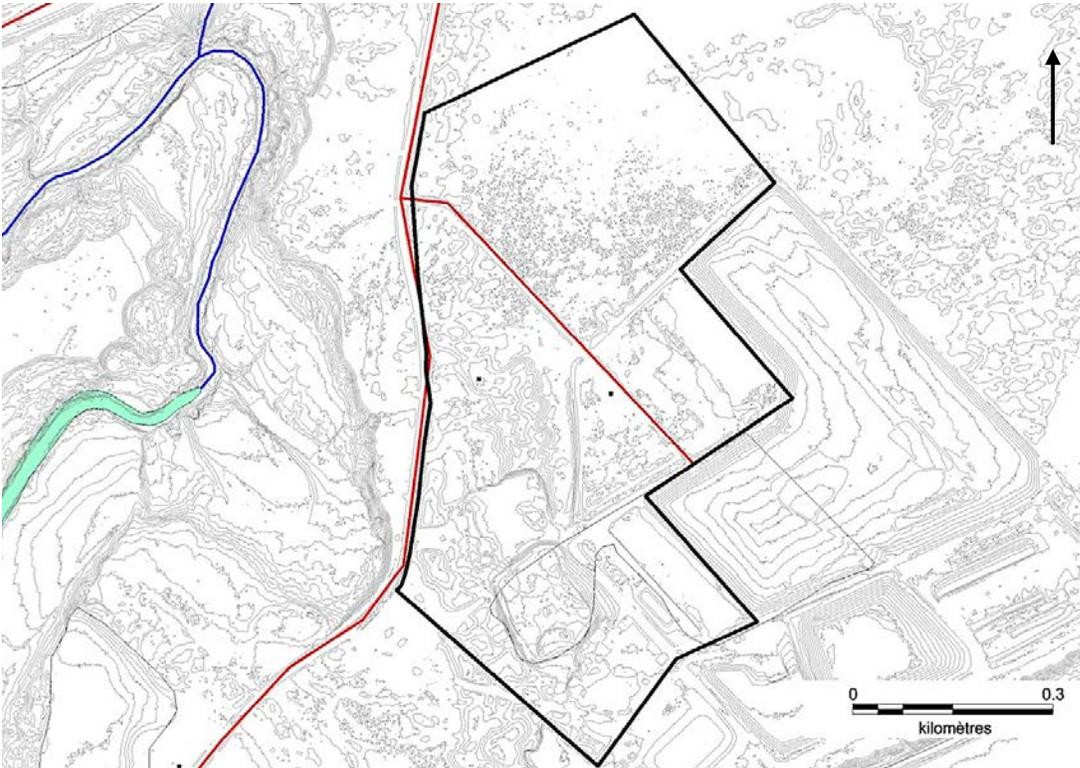


Figure 5 Courbes de niveau au 1 m pour le secteur à l'étude (représenté par le polygone noir) (Données Québec 2021)

2.1.1 Géologie et sources de matières premières

La structure de ce paysage est en partie influencée par son histoire géologique. Il faut dire que la roche-mère affleure très peu dans la région. Les cartes du système d'information géominère du Québec (SIGEOM- Géologie Québec 2009) ont été utilisées pour décrire la roche en place. Il en va de même pour les travaux du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec qui se rapportent au territoire concerné (MRNFQ — EXAMINE 31I08).

Le socle date de l'Ordovicien et il s'intègre dans une seule Formation, celle de Nicolet (figure 6). On y trouve principalement des shales, des mudstones et des grès (MRNF 2009). Bien que ces matériaux ne soient pas particulièrement recherchés, ils peuvent être utilisés par les Amérindiens, surtout dans la production d'outils polis (polissoir, hache, herminette, etc.). Toutefois, comme ce type de pierre est abondant dans la région, le secteur à l'étude ne se démarque pas de par son offre lithique. Comme la roche-mère est peu présente, peu de carrières de pierre sont utilisées par les Eurocanadiens dans la région.

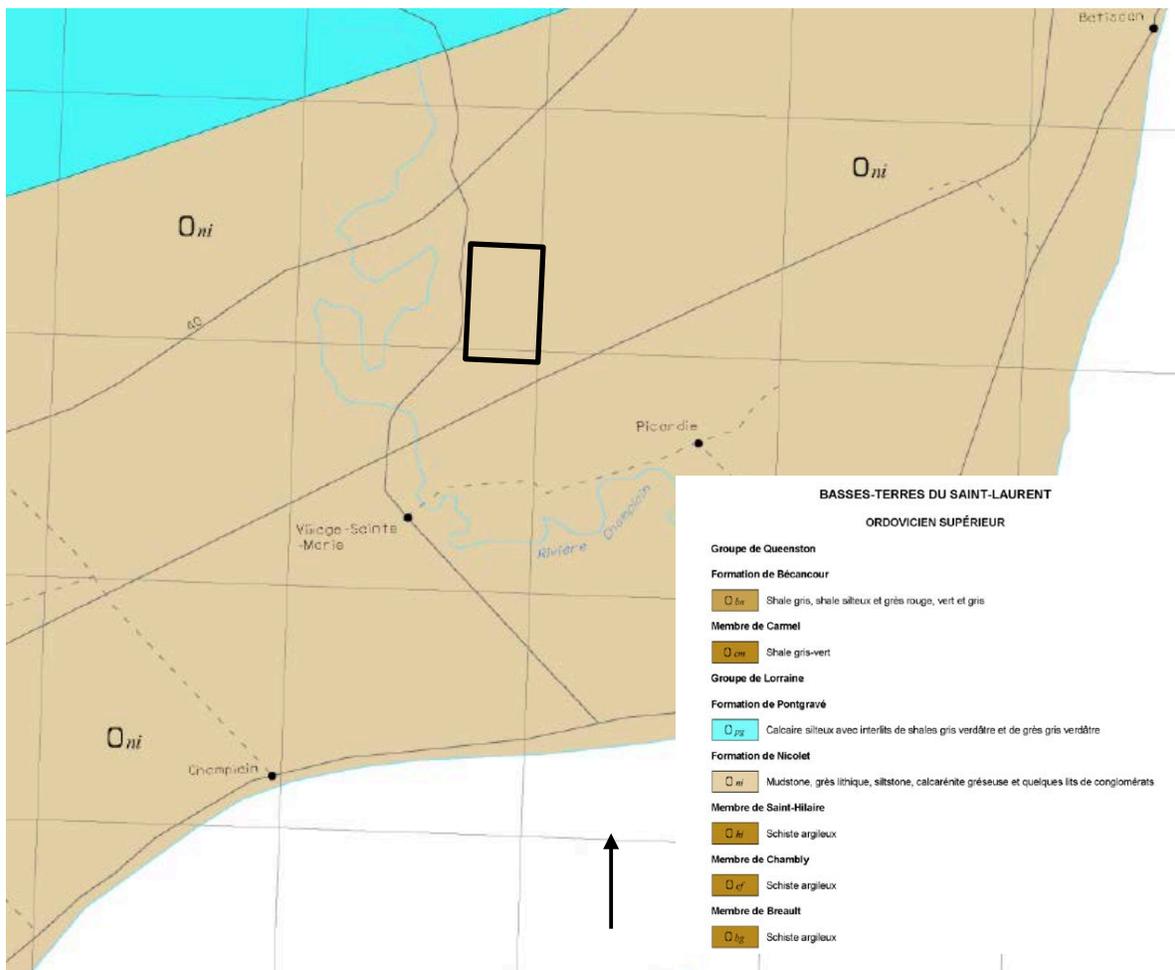


Figure 6 Formations géologiques du secteur à l'étude (le secteur à l'étude est représenté par le rectangle noir) (Géologie Québec 2009)

2.1.2 Les sols, origine et transformation

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes de la géologie des formations du quaternaire de la Commission géologique du Canada (Bolduc 1999), des dépôts de surface du gouvernement du Québec (forêt ouverte 2021), des cartes forestières (forêt ouverte 2021) du gouvernement du Québec, des cartes pédologiques du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (MAC 1967) et de l'IRDA (2008).

Le sol se compose principalement d'alluvions de terrasses fluviales (figures 7 et 8). On y trouve surtout des sables et une petite portion de graviers fins. Des dunes sont présentes au sud et à l'ouest du secteur à l'étude et des loams limoneux encadrent la rivière Champlain. Le drainage varie de bon à excessif. Le secteur à l'étude repose sur une haute terrasse qui bordait, il y a quelques milliers d'années, le proto Saint-Laurent. D'ailleurs, deux rebords de terrasses fluviales traversent du NE vers le SO le secteur à l'étude. Par endroits, le sable a été exploité en carrières. Certains terrains ont été transformés à des fins agricoles, d'autres à des fins de sylviculture. Il fut un temps où les terres agricoles étaient plus abondantes sur le coteau.

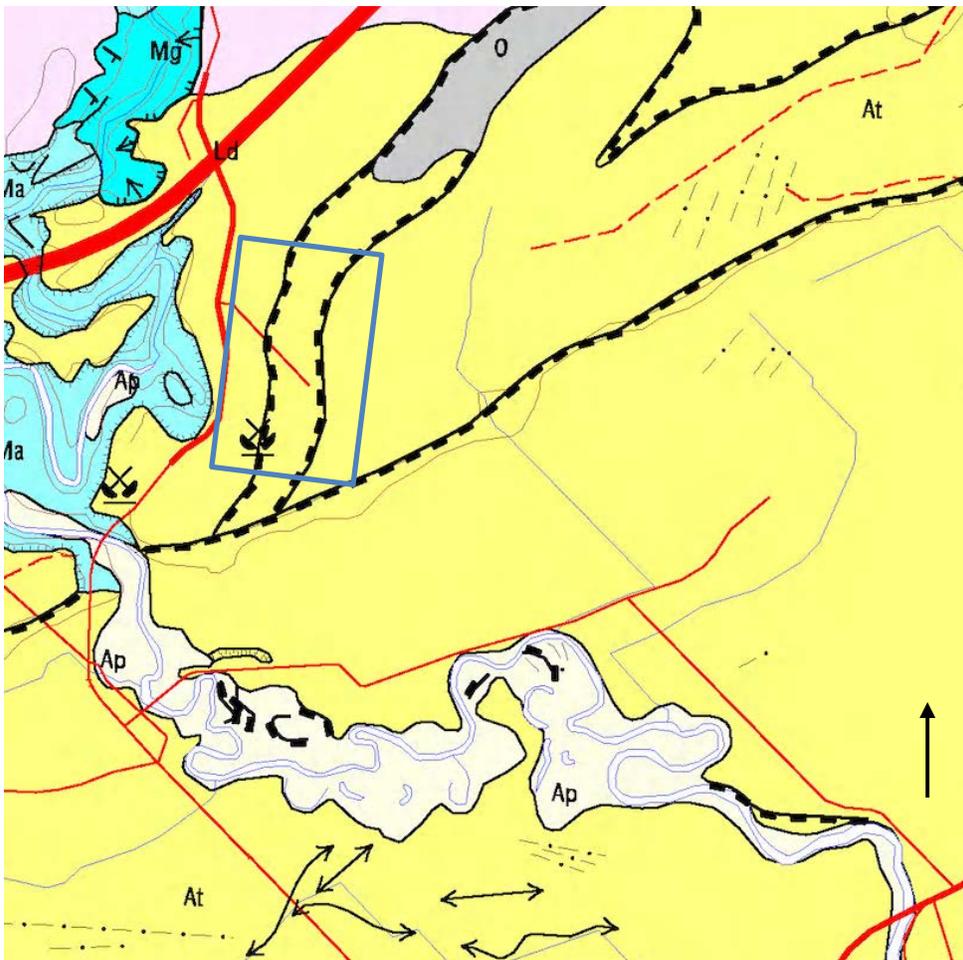


Figure 7 Géologie des formations du quaternaire (le secteur à l'étude est représenté par le rectangle bleu) (Bolduc 1999)

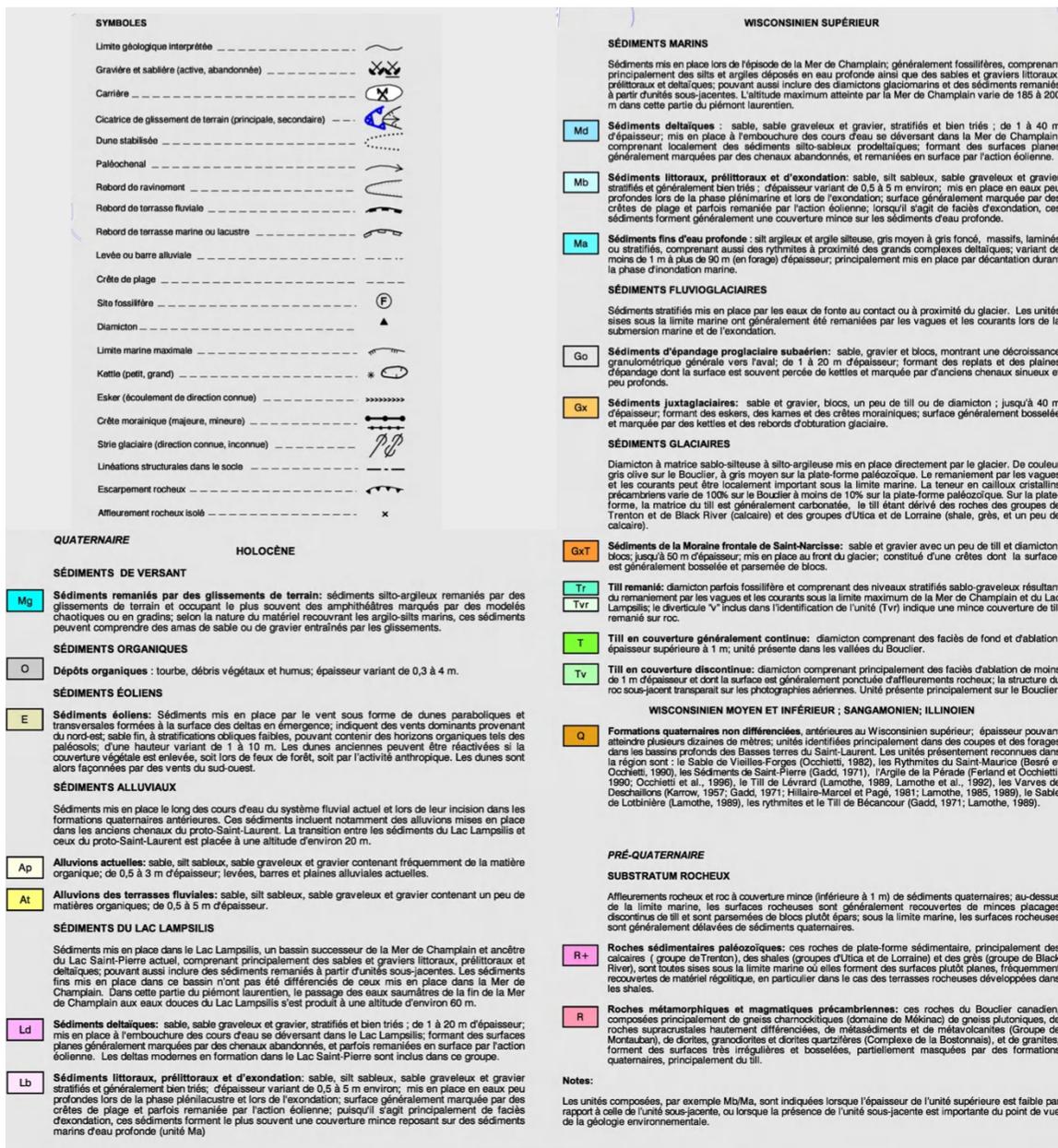


Figure 7 Géologie des formations du quaternaire, légende (Bolduc 1999)

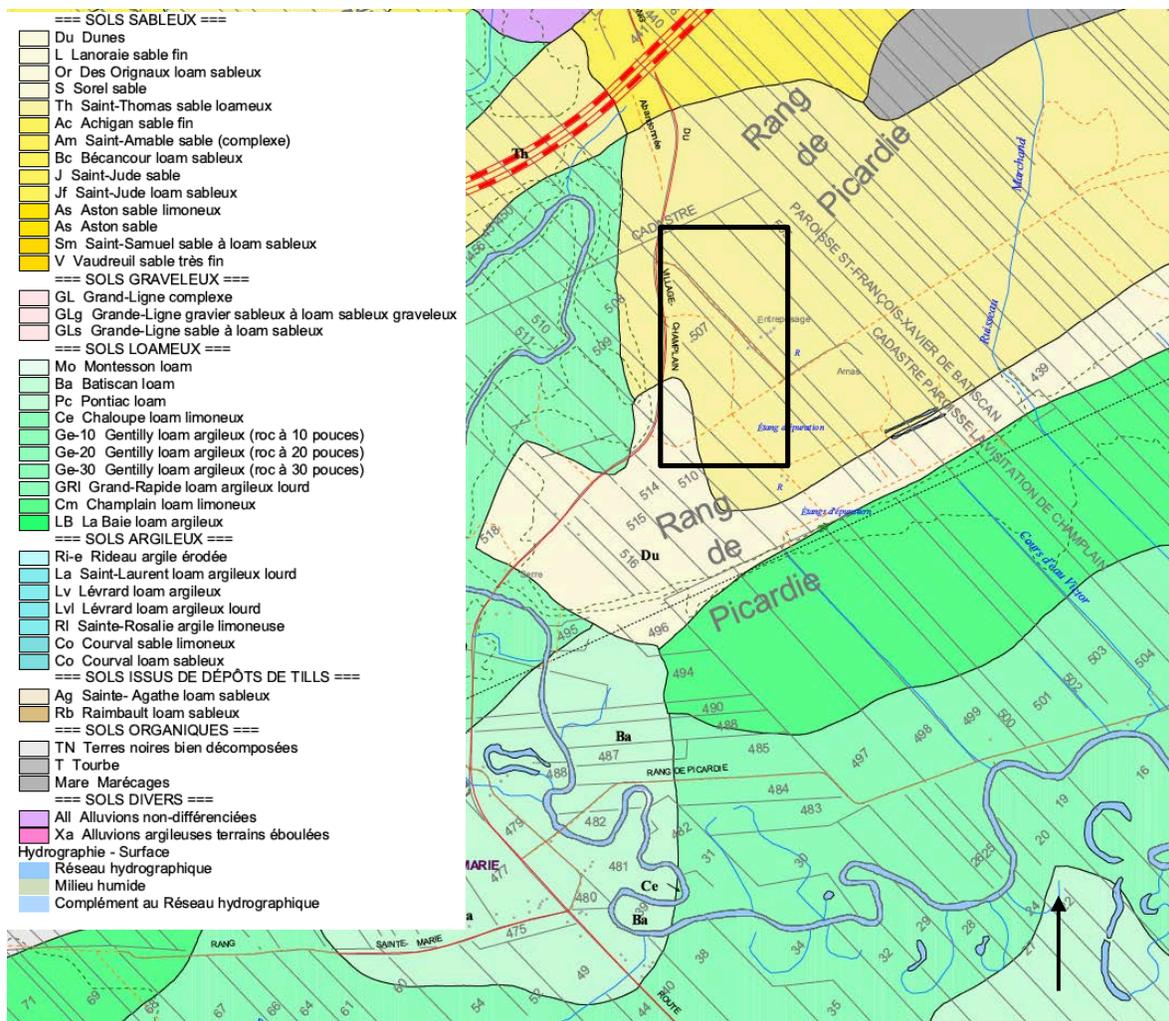


Figure 8 Pédologie du secteur à l'étude (le secteur à l'étude est représenté par le rectangle noir) (IRDA 2008)

2.1.3 L'hydrographie et les axes de circulation

Le secteur à l'étude s'intègre à même le bassin versant de la rivière Champlain (figure 9). Cette rivière est méandreuse dans la plaine et encaissée lorsque l'on arrive au coteau forestier. Elle redevient méandreuse sur le plateau supérieur. Le modèle numérique de terrain illustre bien les différents lits que cette rivière a empruntés au cours de son existence (figure 4). Plusieurs petits cours d'eau drainent les basses terres et le coteau, notamment le ruisseau Marchand, le cours d'eau Victor et le ruisseau Laborde. Plusieurs sources d'eau douce s'écoulent à même le flanc du coteau. La rivière Champlain est navigable sur une partie de son cours. Elle mène vers des terres humides à l'est de Trois-Rivières et au sud-est de Shawinigan. C'est une rivière qui charrie beaucoup de limons.

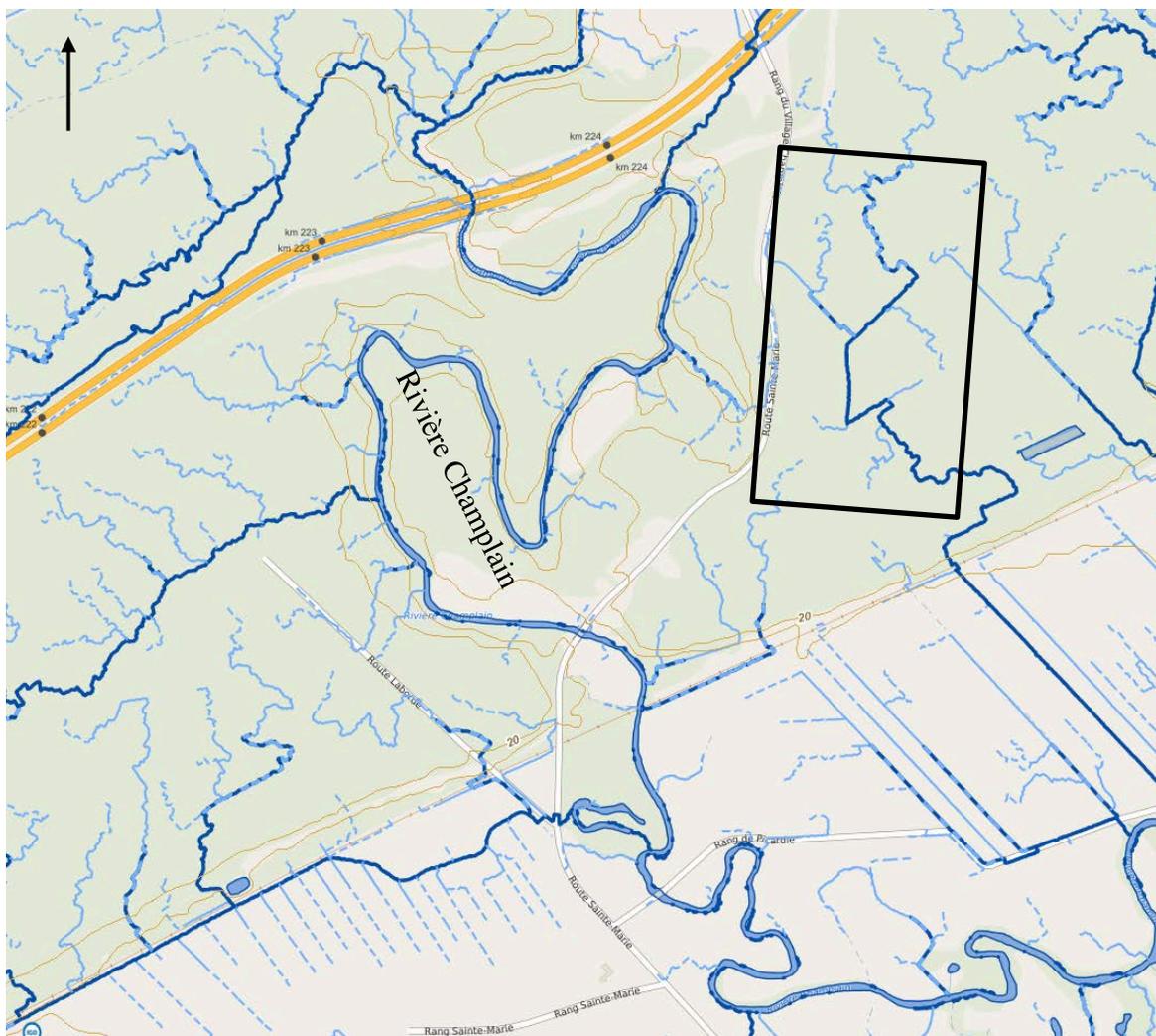


Figure 9 Cours d'eau du secteur à l'étude (le secteur à l'étude est représenté par le rectangle noir) (Forêts ouvertes, 2021)

2.1.4 Végétation et découpage écologique

Cette région fait partie d'une immense zone écologique qui s'étend de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs (Robitaille et Saucier 1998). Elle est caractérisée par un domaine climatique de type tempéré frais qui conditionne en partie la végétation. C'est ainsi que s'y déploie l'extrémité orientale du domaine de l'éraablière à tilleul, un des secteurs les plus tempérés de la province. Celui-ci couvre presque tout le sud du Québec, à l'exception de la grande région de Montréal. Ce type de forêt est habituellement dense et diversifié et, par le fait même, il est susceptible de combler amplement les besoins des gens en matière de combustible et de matériaux de construction. Cet environnement est aussi à même de fournir un apport végétal non négligeable (noix, petits fruits, eau d'érable, plantes médicinales, etc.), tout en abritant une faune diversifiée. Les pratiques sylvicoles des derniers siècles ont grandement modifié l'apparence naturelle de cette forêt (figure 10).

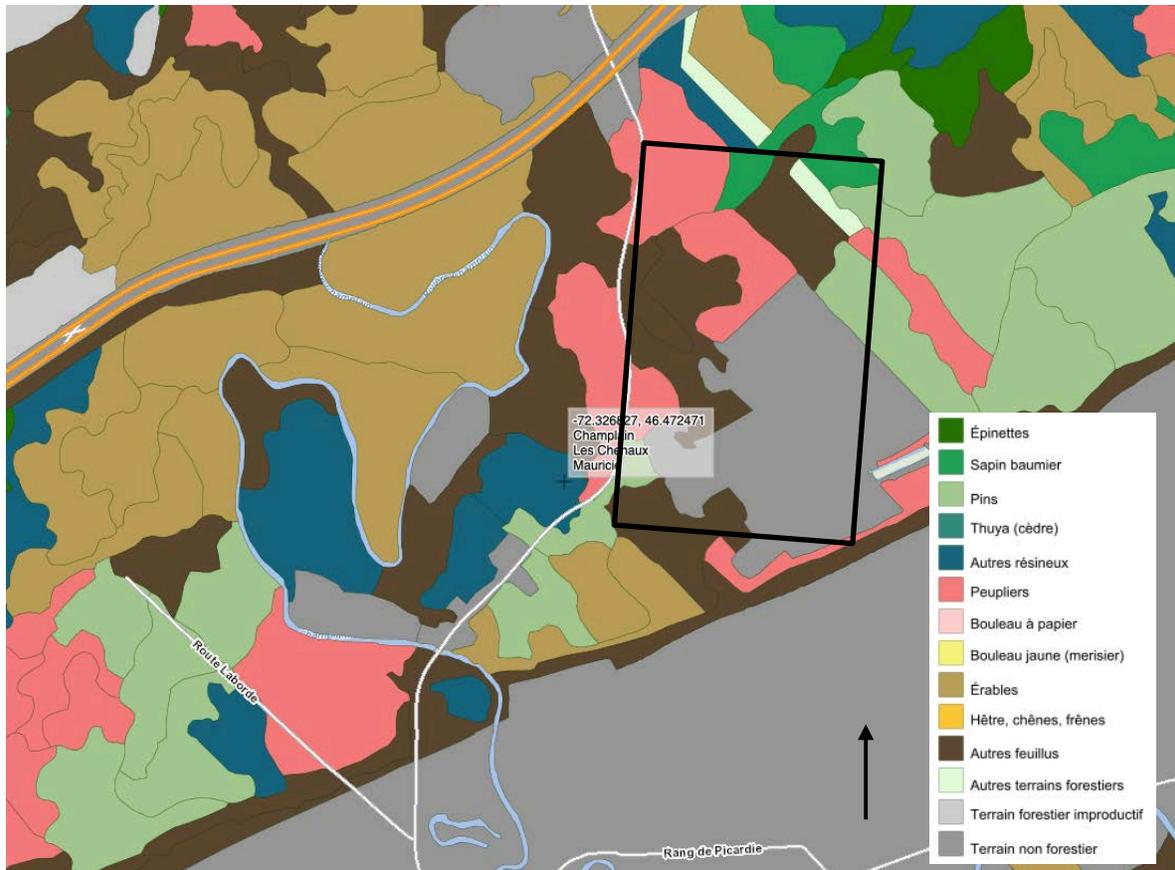


Figure 10 Peuplements forestiers du secteur à l'étude (le secteur à l'étude est représenté par le rectangle noir) (Forêts ouvertes, 2021)

2,2 Déglaçiation et évolution des conditions environnementales

Il y a environ 20 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province de Québec. Puis, un réchauffement global du climat provoqua sa fonte graduelle. Vers 13 500 ans AA (avant aujourd'hui, par convention avant 1950), le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et tout l'estuaire du Saint-Laurent sont libres de leur gangue (Fulton et Andrews 1987). Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un véritable verrou glaciaire y régnait, empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continue du glacier a permis le dégagement du « goulot de Québec ». Il s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Puis, l'immense masse d'eau douce en amont de Québec a été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Hull. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain (figure 11), a débuté aux alentours de 12 500 ans AA, pour durer jusque

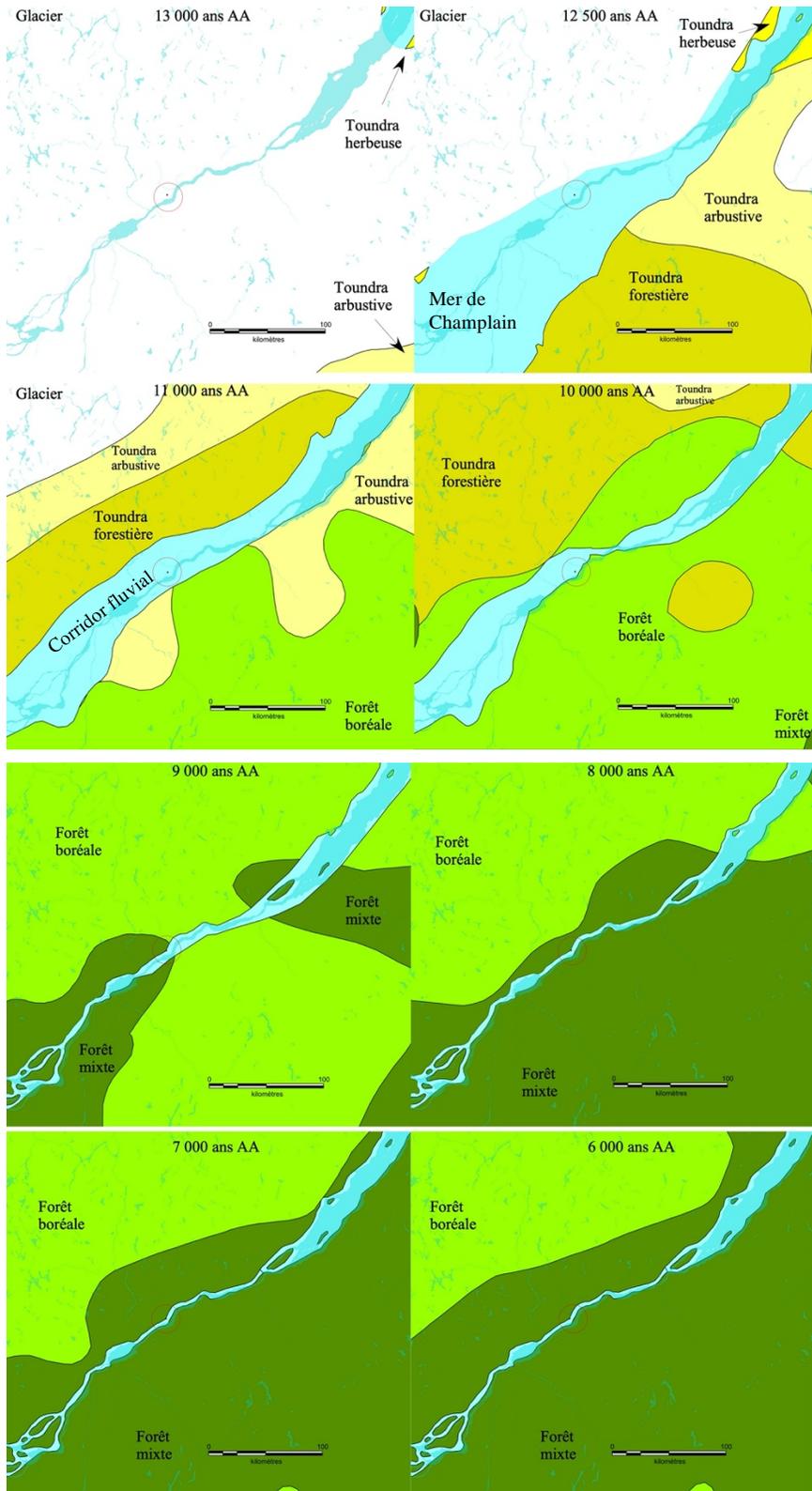


Figure 11 Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (le secteur à l'étude est représenté par le cercle rouge) (Dyke et coll. 2004) (à titre de repère, l'hydrographie actuelle apparaît en bleu pâle, le fond de carte est à très petite échelle, la projection des cours d'eau actuelle diverge quelque peu)

vers 10 500 ans AA. Le niveau des eaux était alors d'environ 180 m plus haut que la cote actuelle du fleuve (Parent et Occhietti 1988). Ce qui revient à dire que le secteur à l'étude a été entièrement englouti.

De froides et salées, il y a environ 12 500 ans AA, les eaux sont devenues un peu plus chaudes et saumâtres vers 11 000 ans AA. À cette époque, le niveau des eaux était encore plus élevé de près de 65 m, recouvrant toujours le secteur à l'étude, mais il baissait rapidement.

Si les eaux se sont retirées de façon constante, alors la terrasse de 25 m, sur lequel repose le secteur à l'étude, aurait été exondée vers 9 500 - 9 000 ans AA et elle serait devenue habitable quelques centaines d'années plus tard, le temps que le terrain se draine. L'habitabilité de ce secteur est demeurée relativement bonne jusqu'à nos jours. Par ailleurs, au fur et à mesure que le niveau du fleuve régresse, le rivage tend à s'éloigner du secteur en observation, ce qui diminue quelque peu son attrait. Cela étant dit, comme la rivière Champlain est navigable aujourd'hui, elle l'était d'autant plus lorsque le fleuve était plus haut. Ce qui fait en sorte que le secteur à l'étude est toujours demeuré relativement accessible.

Quoi qu'il en soit, dès 9 000 ans AA, une forêt boréale colonise la région. Celle-ci sera remplacée par une forêt mixte vers 8 000 ans AA.

3,0 CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire de l'occupation humaine en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie, d'un type particulier d'outils ou encore de vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses : agriculture, chasse et pêche, foresterie, etc.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique (Paléoindien, Archaïque, Sylvicole), est une démarche évolutive qui change constamment selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, surtout la Paléoindienne, l'apport des données régionales demeure limité. C'est pourquoi il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui parfois s'étend à la grandeur du Québec.

Pour ce qui est de la période historique, qui comprend l'occupation des Premières Nations, et des Eurocanadiens, on la divise également en quatre ères : les explorateurs (de 1500 à 1608 AD), le Régime français (de 1608 à 1760), le Régime anglais (de 1760 à 1867) et la Confédération canadienne (après 1867).

3,1 La période préhistorique (de 13 500 ans AA à 400 ans AA)

Des Autochtones vivent au Québec depuis environ 11 500 ans AA. Plusieurs sites d'occupation associés à ces périodes anciennes, que l'on appelle paléoindiennes (11 500 à 10 000 ans AA), sont connus dans l'Outaouais, en Estrie, dans la région de Québec, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Pintal et coll. 2015, Plourde 2006). Ils occupent habituellement des replats localisés sur les bords du fleuve, de lacs et de rivières (réseau hydrographique primaire). En bordure du fleuve Saint-Laurent, ces sites sont habituellement juchés sur de hautes terrasses (20 m et plus) à proximité de cours d'eau douce (Pintal 2012). Aucun site de ces périodes anciennes n'a encore été mis au jour en Mauricie.

Les sites de la période archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) sont relativement nombreux en Mauricie et au Centre-du-Québec, surtout ceux qui datent de 5 000 à 3 000 ans AA (Bécancour, Red Mill). Ils semblent se concentrer sur des terrasses localisées le long des principales constituantes des réseaux hydrographiques primaire et secondaire (MCC 2021a et b). Plusieurs se trouvent sur des terrasses élevées (Marois et Ribes 1975).

À partir de 3 000 ans AA (période sylvicole), l'occupation devient plus régulière, le mode de vie des Autochtones devenant semi-sédentaire, surtout au printemps et à l'été, c'est dire qu'ils passent plus de temps en certains lieux (Plourde 2006). Davantage de sites sont trouvés et les vestiges de foyers sont plus nombreux et plus volumineux. Il apparaît alors que certaines Premières Nations ont recouru assez tôt à une certaine forme de sylviculture et d'horticulture. Comme pour la période précédente, les sites d'occupation se concentrent le long des réseaux hydrographiques primaire et secondaire. D'importants sites de cette période ont été localisés dans la région, notamment à Batiscan (Lévesque et coll. 1964).

La pratique de l'agriculture débiterait vers l'an mil avec les Iroquoiens du Saint-Laurent (Tremblay 2006). Les modes d'établissement de ceux-ci diffèrent des groupes de chasseurs-cueilleurs. Les Iroquoiens du Saint-Laurent aménagent des villages semi-permanents composés de plusieurs maisons longues près de terrasses sableuses où la culture des fruits et des légumes s'en trouve facilités. À l'arrivée des premiers explorateurs au 16^e siècle, des hameaux d'agriculteurs-chasseurs-pêcheurs s'échelonnent le long du fleuve Saint-Laurent, principalement de Québec vers la frontière ontarienne. Les Iroquoiens du Saint-Laurent ont occupé la région de Trois-Rivières (Tremblay 2006).

3,2 La période historique (de 1500 à 1950 AD)

Jacques Cartier fut, probablement, l'un des premiers Européens à explorer le littoral du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal. Il figure aussi parmi les rares personnes du 16^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Cartier s'arrêta sur l'île Saint-Quentin à Trois-Rivières pour y planter une croix, sans mentionner la présence d'Amérindiens (Cartier 1977). Pourtant, il est considéré que les Iroquoiens du Saint-Laurent n'ont quitté la région de Trois-Rivières que vers 1550-1570 (Parent 1985).

Lorsque Champlain navigue le long du fleuve au début du 17^e siècle, ce sont principalement des Algonquins qu'il rencontre dans la région de Trois-Rivières. Il est dit que leur territoire s'étend à l'est jusqu'à la rivière Batiscan, au-delà de laquelle seraient installés les Montagnais (idem). On mentionne qu'à l'occasion Algonquins et Montagnais vivent ensemble à Trois-Rivières et qu'ils se livrent à la culture du maïs et de la citrouille (idem). Ils y auraient même construit un village palissadé.

En accord avec le chef algonquin (Montagnais) Capitanal et afin de se rapprocher des Autochtones et de favoriser le commerce des fourrures, Champlain décide de fonder un second établissement en Nouvelle-France, ce sera Trois-Rivières en 1634. Dans les années 1640, les Iroquois/Agniers commencent leurs raids dans la région de Montréal et les Eurocanadiens sont bien installés à Québec. Trois-Rivières devient alors un emplacement de choix pour les Autochtones qui cherchent à fuir les uns et à se distancer des autres.

La région de la municipalité de Champlain est alors connue, mais elle ne semble pas occupée. Il faut dire que les raids des Iroquois/Agniers poussent les Eurocanadiens à s'établir autour du poste de Trois-Rivières qui offre une certaine protection. En 1636, une seigneurie est octroyée à Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine. Celle-ci s'étend du Cap-de-la-Madeleine à l'ouest jusqu'à Grondines à l'est. Au début, cette seigneurie ne sera pas ou très peu habitée. Par la suite, ce vaste domaine sera scindé en plusieurs parcelles. À l'est, la seigneurie de Grondines est fondée en 1637 et celle de Batiscan en 1639. À l'ouest, le territoire est subdivisé en fiefs (Arbre-à-la-Croix et Prairies-Marsolet en 1644) et seigneurie (La Madeleine 1651).

À cette époque, le secteur à l'étude n'a pas encore été octroyé. Pourtant, c'est vers 1643 que Jacques Aubuchon, un citoyen du Cap, commence le défrichement des terres sur le bord de la rivière Champlain, près des rangs Picardie et Sainte-Marie¹. Des terres cultivables sont préparées, mais il ne semble pas qu'une habitation y ait alors été construite (Cloutier 1915, Hamelin 1933). Aubuchon vend sa terre pour le prix d'un bœuf à Jean de la Borde, soldat aux Trois-Rivières, en 1645. Ce dernier continue à défricher la forêt et ses efforts feront en sorte que d'autres personnes (ex. Nicolas Gaillou et Pierre Prou, Trudel 1973) viendront le rejoindre formant ainsi les prémisses de ce qui deviendra le village Laborde. On ne sait trop en quelle année ont été construites les premières habitations dans ce secteur. Il est possible que des granges s'y soient dressées avant les maisons.

C'est en 1664 que la seigneurie de Champlain est concédée à Étienne Pézard de la Touche (Chartier 2005, 2009). Contrairement à d'autres seigneurs, de la Touche s'occupe rapidement de son domaine. Il concédera des terres à 34 serfs. Puis, il fait construire une église, un fort et son manoir. Tranquillement, un certain noyau villageois se créera à Champlain. Il importe ici de préciser que ce hameau occupe l'emplacement actuel de la municipalité de Champlain et non pas le village Laborde. Même si l'agriculture se développe, la traite des fourrures demeure importante dans la région, surtout à Batiscan, où est dit que des flotilles de traiteurs et d'Algonquins remontent la rivière (Parent 1985).

Cela étant dit, le village Laborde continue à se développer comme l'indiquent les papiers terriers et les recensements du Régime français (Cloutier 1915). Toutefois, peu de documents témoignent des modes d'établissement de l'époque. Les relevés d'arpentage sont soit incomplets ou encore ils ne semblent pas couvrir le secteur à l'étude. Même si des Eurocanadiens s'y installent, des Autochtones (Algonquins, Attikameks) continuent à fréquenter le secteur du village Laborde dans les années 1670 (idem).

Il importe de préciser que la limite ouest de la seigneurie de Champlain a longtemps fait l'objet d'un litige avec les Jésuites, propriétaires de la seigneurie de Batiscan. Le seigneur de Champlain prétend que sa limite est se trouve à l'est de la rivière (incluant le secteur à l'étude) alors que les Jésuites considèrent que leur limite ouest correspond plutôt à l'embouchure de la rivière (Chartier 2005). En 1721, on finira par s'entendre sur les limites actuelles, la rivière Champlain étant maintenant entièrement intégrée à la seigneurie éponyme. Les relevés des années 1720 font état de ce litige et ils indiquent qu'une terre localisée près du secteur à l'étude appartient à un dénommé Toutant (figure 12).

¹ Sans redevances féodales, celles-ci viendront lorsque ce secteur deviendra seigneurie.



Figure 12 Le secteur à l'étude en 1721 (ANOM, 1721)
 (<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc124589n/cN68750>)

Les relevés de l'armée britannique du début des années 1760 ne font état de la présence que d'un ou deux bâtiments dans ce secteur (figure 13). Pourtant, comme mentionné précédemment les recensements du Régime français signalent l'existence de plusieurs maisonnées (Cloutier 1915). Il faut dire que comme ce secteur est éloigné du fleuve, il n'a peut-être pas été arpenté avec autant de précision. Le chemin menant à Sainte-Geneviève-de-Batiscan n'y apparaît pas. Des témoignages oraux mentionnent la présence possible d'un établissement amérindien dans le secteur du village Sainte-Marie, à la Bigaouette, sans date précise (Martijn 1971).



Figure 13 La région de Champlain en 1761 (Murray 1761)

Quoiqu'il en soit, on sait qu'un moulin banal est construit sur les terres de Toutant dans les années 1780-1800 et qu'un canal a été aménagé à même la rivière afin d'alimenter le moulin (Cloutier 1915). Une carte de 1815 indique bien que la plupart des terres longeant la rivière sont défrichées, mais aucun bâtiment n'y est représenté, pas même le moulin (figure 14). Pourtant, l'auteur de cette carte mentionne, dans sa description topographique, la présence d'un moulin à grain et d'un moulin à scie le long de la rivière Champlain (Bouchette 1815). Le chemin menant à Sainte-Geneviève-de-Batiscan est alors bien représenté, mais il passe à l'ouest de la rivière. Un moulin apparaît sur un plan de 1823 du côté ouest de la rivière (figure 15). Il est dit qu'à cette époque des gens vivent sur le coteau, notamment un métis (Cloutier 1915).



Figure 14 La région de Champlain en 1815 (Bouchette 1815)

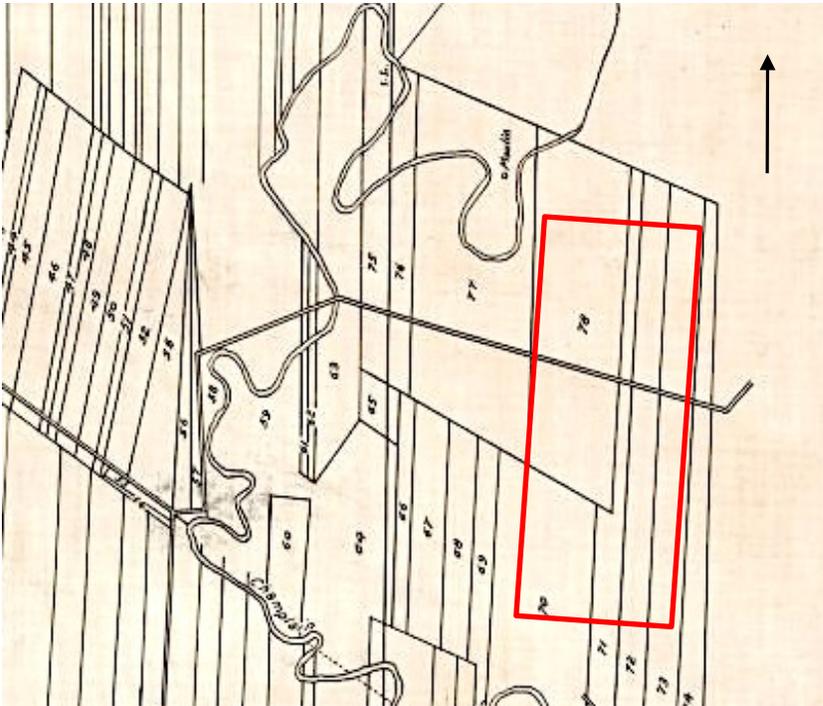


Figure 15 Le secteur à l'étude en 1823 (Smith 1823)

Ce n'est qu'en 1831 que le développement du village Laborde est quelque peu illustré, mais encore là avec beaucoup d'imprécisions (figure 16). Le moulin, par exemple, n'apparaît pas, peut-être parce qu'il n'est plus que ruine (Cloutier 1915). Quelques maisons sont représentées le long de la route de Sainte-Geneviève-de-Batiscan qui passe toujours à l'ouest de la rivière. Dans les années 1870, la voie ferrée (Trois-Rivières-Québec) est aménagée ce qui perturbera quelque peu le pied du coteau.



Figure 16 La région de Champlain en 1831 (Bouchette 1831)

Il semble qu'à cette époque (fin 19^e - début 20^e siècle) des Autochtones (Attikameks) descendent à partir de Saint-Thècle, où ils ont leur résidence habituelle, au village Laborde soit par la rivière Champlain (Cloutier 1915) ou à pied (Martijn 1971). Ils entrent en contact avec les Eurocanadiens, chez qui ils demeurent parfois, le temps d'échanger leurs fourrures, leurs artisanats et leurs remèdes principalement contre de la nourriture (ex. lard). Ils viennent au village Laborde à la fin juillet et au début décembre (idem).

Une carte de 1923 localise mieux le développement de ce secteur (figure 17). On y voit les divers établissements agricoles, l'école de rang (S), le moulin à scie (S.M.) et les digues aménagées afin de canaliser l'eau. La route emprunte sensiblement la même emprise qu'aujourd'hui. La situation va rester sensiblement la même jusque dans les années 1950 (figures 18 et 19).

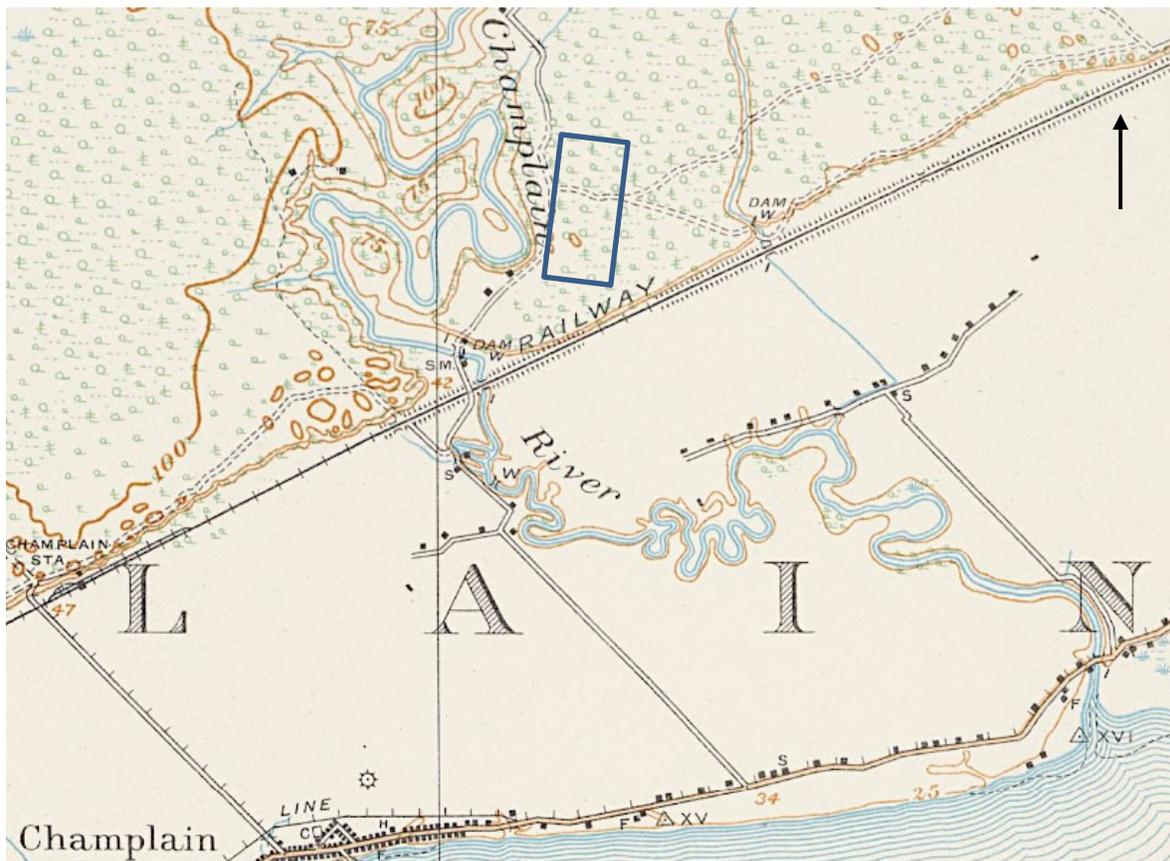


Figure 17 La région de Champlain en 1923 (Topographic map, Gentilly sheet, 1923, BANQ)

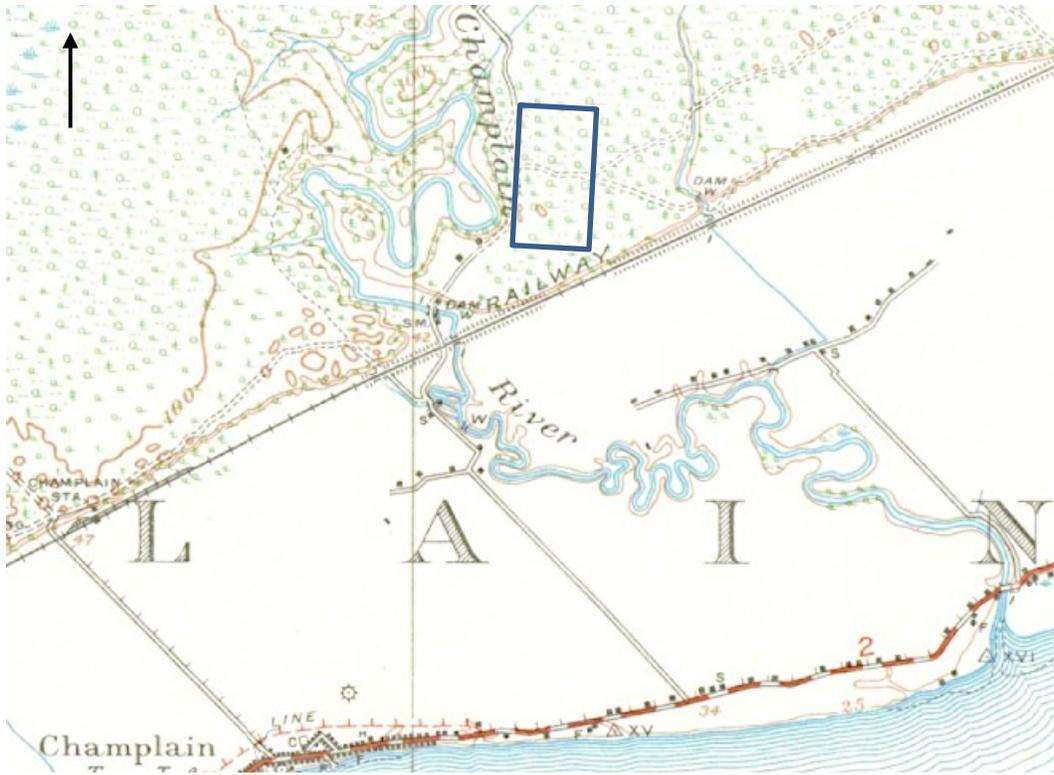


Figure 18 La région de Champlain en 1938 (Topographic map, Gentilly sheet, 1938, BANQ)

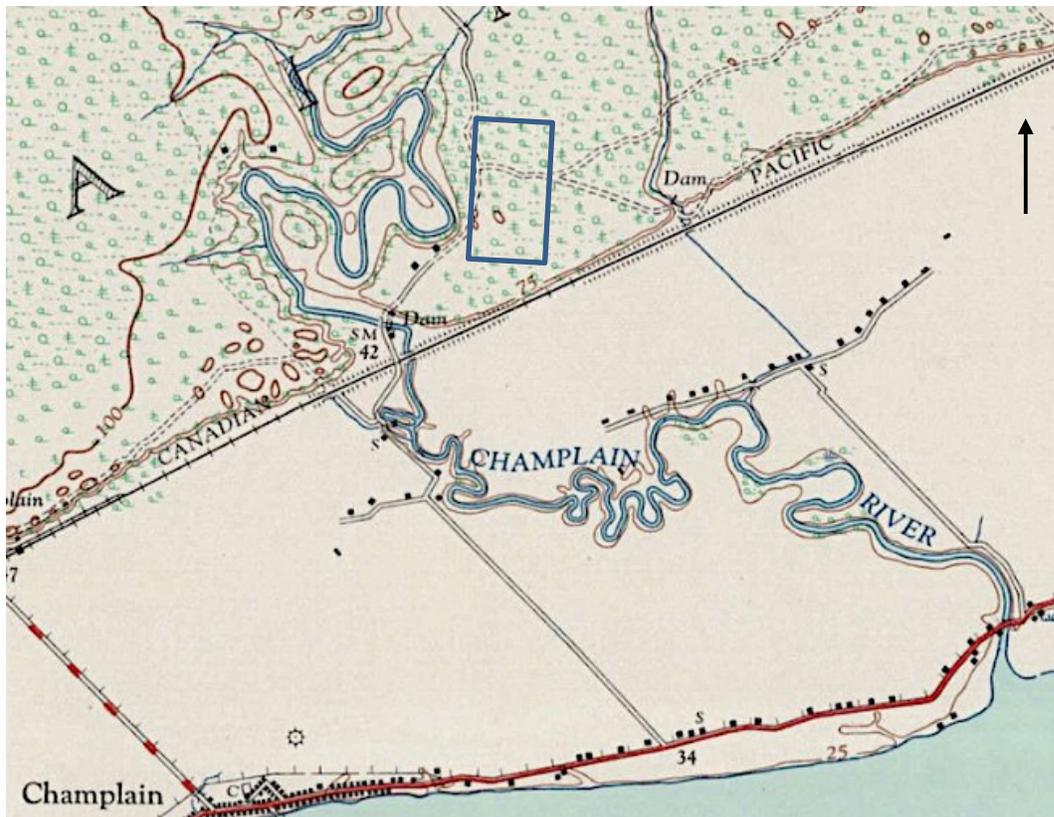


Figure 19 La région de Champlain en 1953 (Topographic map, 31I08, 1953, BANQ)

4.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1 État des connaissances

Une étude de potentiel couvrant en partie le secteur à l'étude a été produite en 1994 (Archéotec 1994). Plusieurs inventaires archéologiques ont été effectués depuis les années 1970 à proximité de la zone de référence (MCC 2021a, 2021b, 2021c) (figure 20).

La première intervention a eu lieu au début des années 1970 et elle s'inscrivait dans le cadre d'un relevé par le ministère de la Culture et des Communications des sites archéologiques préhistoriques connus entre Montréal et l'île d'Orléans (Martijn 1971). À cette occasion, deux sites ont été localisés à Champlain (CcFb-2 et CcFb-3) à la suite d'une entrevue avec un aîné de la région (figure 20). Le premier site (CcFb-2) apparaît davantage relié à l'Archaique récent (6 000 à 3 000 ans AA) (voir Marois et Ribes 1975), tandis que l'autre (CcFb-3) semble dater du Régime français (figure 20, tableau II). Un second inventaire a suivi en 1977. Ce dernier s'inscrivait à même un programme de recherche du musée d'archéologie préhistorique de Trois-Rivières (Ribes 1977). Ribes serait alors intervenu sur ces deux mêmes sites, sans en trouver de nouveau.

Dans les années 1980 et 1990, plusieurs prospections ont été effectuées dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement, notamment lors de la construction de l'autoroute 40 (Groison 1980), de l'installation d'un gazoduc (Chism et coll. 1982, Rocheleau 1983), et de l'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire (Archéotec 1996). Ces travaux n'ont pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques, bien que le potentiel d'occupation autochtone de ce secteur ait été jugé élevé (Groison 1980). Les données de Groison suggèrent qu'au site CcFb-2 correspondent trois concentrations d'artefacts. Il est possible que la concentration la plus au sud de CcFb-2 soit davantage reliée au site CcFb-7 (inconnu à cette époque), les deux n'étant séparés que par la voie du chemin de fer (figure 20).

En 2009 et en 2010, un programme de recherche mené par l'Université de Montréal en Mauricie et au Centre-du-Québec mena à la découverte de deux nouveaux sites archéologiques sur les bords de la rivière Champlain (CcFb-6 et CcFb-7) (Tâché et Burke 2009, Burke et Tâché 2010) (figure 20, tableau II).

Les témoignages oraux suggèrent qu'aux sites CcFb-2 et CcFb-3 correspondaient de vastes et riches campements autochtones (Martijn 1971). Quand aux sites CcFb-6 et CcFb-7, on n'y a trouvé que quelques éclats et outils en chert et en quartz épars. Des tessons de céramique amérindienne (Sylvicole moyen) ont été associés au site CcFb-6.

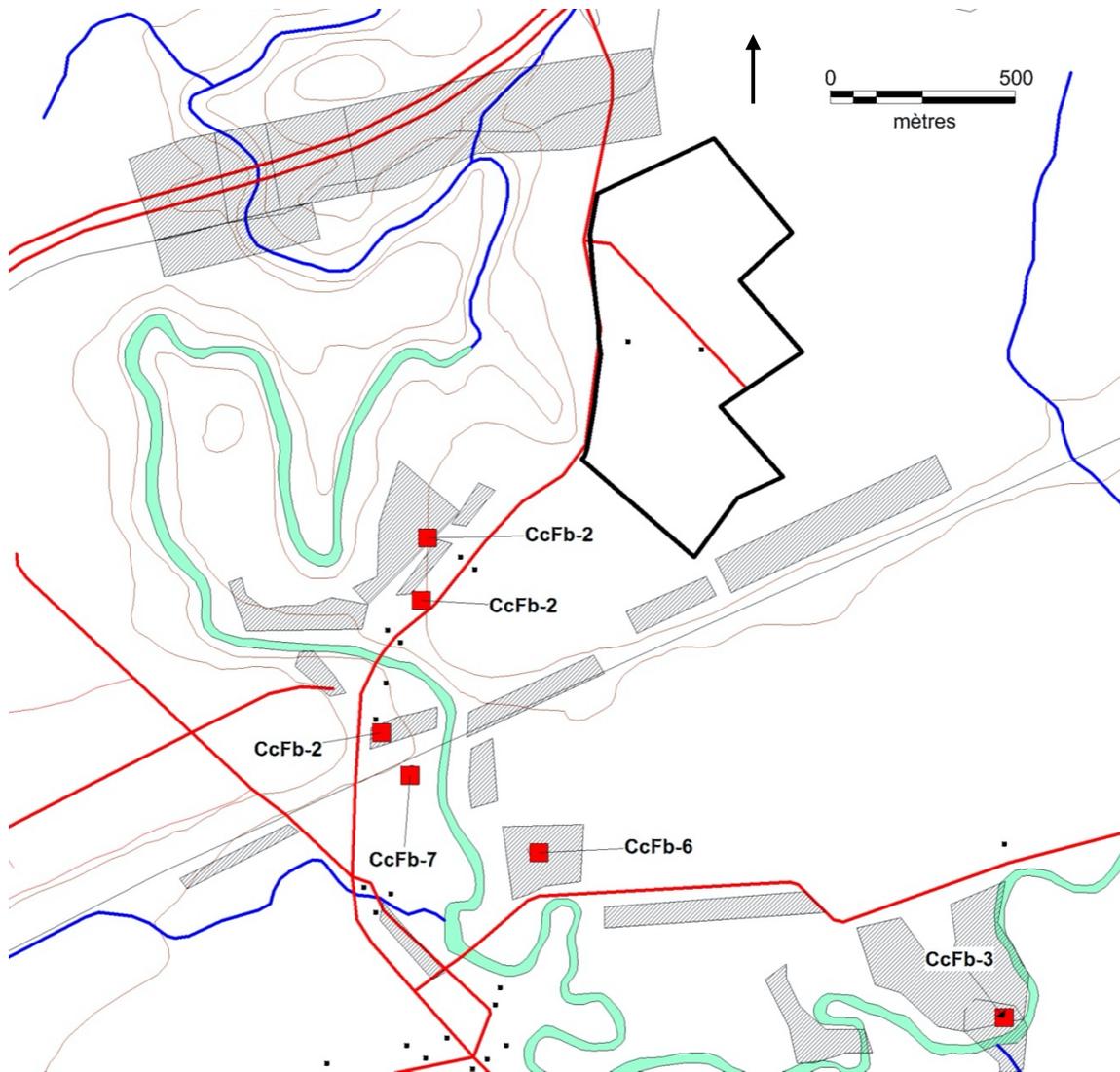


Figure 20 Sites archéologiques connus (carré rouge) et interventions antérieures (trame grise) (le secteur à l'étude est représenté par le polygone noir) (MCC 2021 a et b)

Tableau II Principales caractéristiques des sites archéologiques connus

Site	Distance Projet (m)	Distance Eau (m)	Élévation (m)	Dépôt quaternaire	Pédologie	Identité
CcFb-2	500	150	22	Alluvions de terrasses fluviales	Dunes	Archaïque
CcFb-3	600	50	7	Alluvions de terrasses fluviales/alluvions actuelles	Chaloupe loam limoneux	Historique amérindien
CcFb-6	1000	75	11	Alluvions de terrasses fluviales/alluvions actuelles	Batiscan loam	Archaïque supérieur - Sylvicole inférieur
CcFb-7	1700	75	10	Alluvions de terrasses fluviales/alluvions actuelles	Batiscan loam	Indéterminé

4,2 Potentiel archéologique

Pour ce qui est du potentiel d'occupation autochtone, sa valeur est jugée forte, parce que le secteur à l'étude :

- est situé à proximité de la rivière Champlain ;
- se compose de trois anciennes terrasses fluviales ;
- est formé de sols sableux et même dunaires ;
- se localise à proximité de sites préhistoriques connus.

Le site CcFb-2, qui se situe à environ 500 m à l'ouest du secteur à l'étude, occupe une terrasse fluviale qui s'élève à environ 22 m ANMM (figure 20). Si ce site est contemporain de cette ligne de rivage, comme il le semble, alors il occupait la rive est d'une pointe de sable qui encadrerait la rivière Champlain il y a environ 8 500 ans AA (figure 21). Or, on sait que des Autochtones fréquentent le fleuve Saint-Laurent depuis au moins 10 000 ans AA. Cela revient à dire qu'il faut tenir compte de la présence possible de campements sur des terrasses plus élevées que 22 m ANMM. Si l'on considère que l'altitude moyenne du secteur à l'étude est de 27 m ANMM, alors ce dernier se présentait, il y a environ 9 000 ans, comme la rive est d'une large baie donnant directement sur le proto-Saint-Laurent, un endroit très favorable à l'occupation humaine (figure 21). C'est pourquoi une zone de potentiel y a été retenue (figure 22).

En ce qui concerne le potentiel archéologique d'occupation eurocanadienne, aucune carte ne localise un bâtiment à l'intérieur du secteur à l'étude, bien que certains bâtiments du 19^e soient localisés à proximité (figures 16 et 17). Toutefois, les archives suggèrent que l'occupation de ces lieux est ancienne (17^e siècle) et qu'elle a perduré jusqu'au 19^e siècle. C'est pourquoi, il est considéré que le potentiel d'occupation eurocanadienne est de valeur moyenne. Il se limite aux abords du chemin de Sainte-Geneviève (figure 22).

Étant donné que cette étude en arrive à la conclusion que le secteur à l'étude recèle des zones de potentiel archéologique, il est recommandé de procéder à un inventaire de celles-ci avant l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique.

Comme le secteur à l'étude mesure environ 428 000 m², théoriquement il faudrait y effectuer quelque 1 900 sondages, un sondage couvrant environ 225 m². Cela étant dit, plusieurs portions de la zone en observation ont été aménagées ou encore elles se trouvent trop loin de la rivière. C'est pourquoi il est considéré qu'environ 20 % de la surface totale du secteur à l'étude présente un potentiel archéologique (+/- 80 000 m²) (figure 21). L'inventaire des zones de potentiel peut se faire en 2 ou 3 jours.

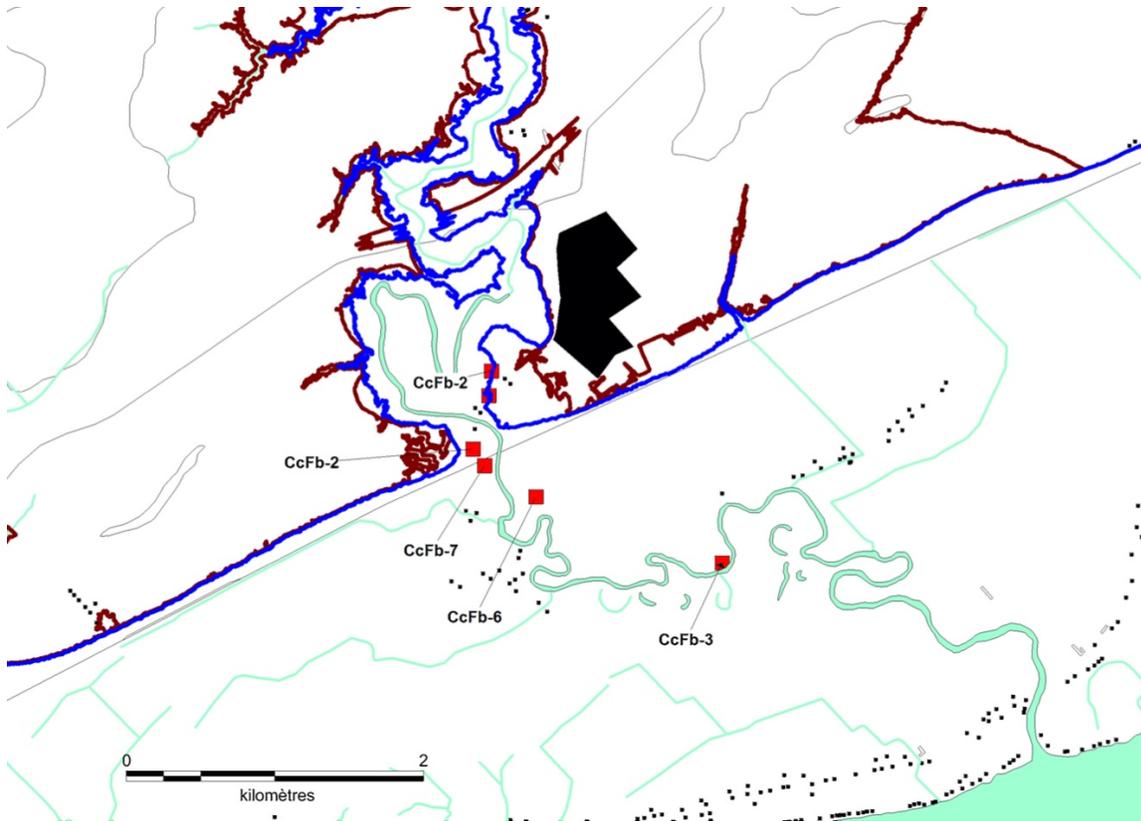


Figure 21 Configuration de l'embouchure de la rivière Champlain il y a environ 8 000 ans (ligne bleue foncée) et il y a environ 9 000 ans (ligne brune) (le secteur à l'étude est représenté par le polygone noir)

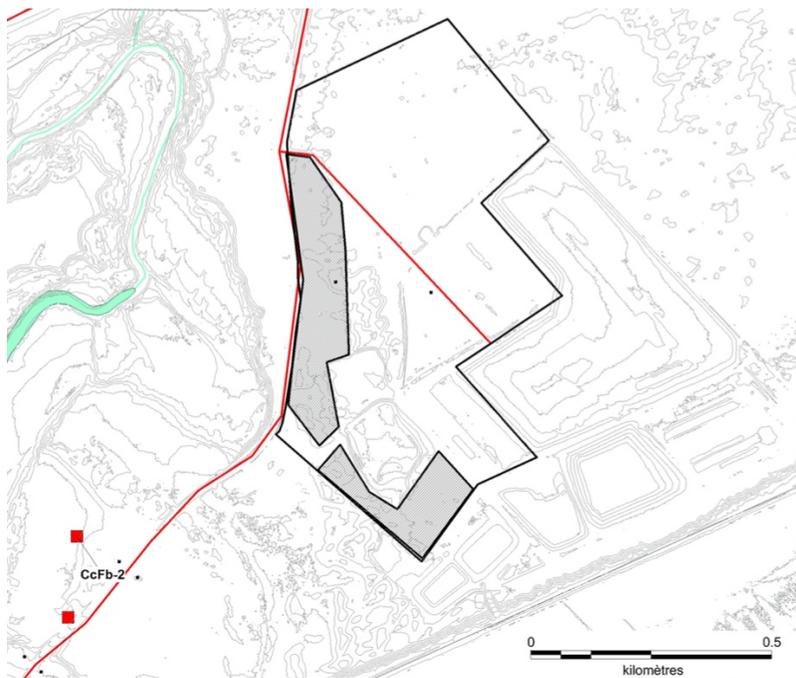


Figure 22 Localisation des zones de potentiel archéologique d'occupation eurocanadienne et autochtone (zones tramées grises) à l'intérieur du secteur à l'étude (polygone noir)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude s'est intéressée à la possibilité que le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de la municipalité de Champlain ait des répercussions sur le patrimoine archéologique de la région. La méthode utilisée pour évaluer le potentiel a d'abord été explicitée. Puis, le secteur à l'étude a été décrit (principales composantes environnementales actuelles et mise en place à la suite de la déglaciation). Par la suite, le cadre chronologique de l'occupation humaine a été présenté et une synthèse des travaux archéologiques effectués à ce jour dans les environs a été proposée. La dernière section, quant à elle, s'est attardée plus particulièrement à soupeser le potentiel archéologique du secteur en observation. Cette étude en arrive à la conclusion que l'emprise présente un potentiel d'occupation eurocanadienne de valeur moyenne, mais un fort potentiel d'occupation autochtone.

Dans le but de diminuer les impacts que ce projet pourrait avoir sur le patrimoine archéologique de la région, et advenant que des travaux d'excavation soient prévus à l'emplacement des zones de potentiel, il est recommandé de procéder à un inventaire au terrain afin de vérifier la présence de vestiges. Si des vestiges encore intacts sont découverts, un programme de sauvegarde pourra être proposé.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ANOM Archives nationales d'Outre-Mer. Gallica
BANQ Bibliothèque et archives nationales du Québec
MCC Ministère de la Culture et des Communications

ARCHÉOTEC

1994 Projet d'agrandissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire par la municipalité de Champlain. Étude de potentiel archéologique. Rapport présenté à GDG Environnement lté, Cap-de-la-Madeleine.

1996 Municipalité de Champlain. Agrandissement du site d'enfouissement sanitaire. Inventaire archéologique 1996. Rapport déposé au MCC, Québec.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

1985 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

BOLDUC, A. M.

1999 Géologie des formations superficielles, région de Trois-Rivières, Québec. Commission géologique du Canada, Dossier public 2994.

BOUCHETTE, J.

1815 (1980) Carte topographique de la province de Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.

1815 A topographical description of the Province of Lower Canada. Canada East Reprints.

1831 Carte topographique de la province du Bas-Canada. David Rumsey Historical Map.

BURKE, A. L., et K. Taché

2011 Sondages archéologiques sur sept sites dans les municipalités de Bécancour, Champlain, Batiscan et Ste-Anne-de-la-Pérade, 30 mai au 12 juin 2010. Rapport déposé au MCC, Québec.

CARTIER, J.

1977 Voyages en Nouvelle-France. Cahiers du Québec/Hurtubise HMH.

CHARTIER, J. – P.

2005 Fiefs et seigneurie de Champlain. Histoire Québec.

2009 Le fief et seigneurie Latouche-Champlain. La grande distribution des terres de 1665. Les Éditions Histoire Québec.

CHISM, J. V. et COLL.

1982 Pré-inventaire et inventaire Trois-Rivières-St-Nicolas, Gazoduc TQM. Rapport déposé au MCC, Québec.

CLOUTIER, P.

1915 Histoire de la paroisse de Champlain. Imprimerie Le bien public.

DYKE, A. S., GIROUX, D., ROBERTSON, L.

2004 Paleovegetation maps of northern North America, 18 000 to 1000 BP. Commission géologique du Canada, dossier public 4682.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

- 1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2.
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY (éds.)
 1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- GÉOLOGIE QUÉBEC
 2009 Compilation géologique – Bécancour. Ressources naturelles et Faune Québec.
- GROISON, D.
 1980 Inventaire archéologique, autoroute 40. Rapport déposé au MCC, Québec.
- HAMELIN, E.
 1933 La paroisse de Champlain. Éditions du Bien Public.
- IRDA
 2008 Carte pédologique, 31I08201. Québec.
- LÉVESQUE, R., F. FITZ OSBORNE et J. V. WRIGHT
 1964 Le gisement de Batiscan. Études anthropologiques, musée national du Canada, no. 6.
- MAROIS, R. J. M. et R. RIBES
 1975 Indices de manifestations culturelles de l'Archaïque : la région de Trois-Rivières. Musée national de l'Homme, collection Mercure, commission archéologique du Canada dossier no 41.
- MARTIJN, C. A.
 1971 Interview avec monsieur Jean-Baptiste Grandmont de Champlain. Le 15 juillet 1971. Relevés des sites préhistoriques entre Montréal et l'île d'Orléans. Rapport déposé au MCC, Québec.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION
 1967 Carte pédologique des comtés de Champlain et de Laviolette. Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
 2021a Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, cartes 31I08). Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
 2021 b Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 31I08. Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
 2021c Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC
 2010 Carte des dépôts de surface 21N, 22B, 22C, échelle 1 : 50 000. Service des inventaires forestiers (SIF). Gouvernement du Québec, Québec.
- MURRAY, J. V.
 1761 Map of the St. Lawrence. ANC, NMC 17350.
- PARENT, R.
 1985 Histoire des Amérindiens, du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760.
- PARENT, M. et S. OCCHIETTI
 1988 Late Wisconsinian deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec. Géographie physique et Quaternaire 42 (3) : 17-37.

- PINTAL, J.-Y.
2012 Late Pleistocene to early Holocene adaptation : The case of the Strait of Quebec. TAMU, Texas University Press.
- PINTAL, J. - Y., J. PROVENCHER et G. PIÉDALUE
2015 Air. Territoire et peuplement. Les Éditions de l'Homme, Montréal.
- PLOURDE, M.
2006 Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux — volet archéologie - étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Rapport final remis au MCC, Québec.
- RIBES, R.
1977 Activités du groupe de recherches au Musée d'archéologie préhistorique. Rapport déposé au MCC, Québec.
- RICHARD, P. J. H.
2009 Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.
- ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER
1998 Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec.
- ROCHELEAU, C.
1983 Surveillance archéologique lors de la construction de la ligne principale du gazoduc entre Trois-Rivières et Québec. Rapport déposé au MCC, Québec.
- SMITH, R.
1823 Plan of the Seignory of Champlain. BANQ, 03Q_E21S555SS3SSS4P120.
- TACHÉ, K. ET A. BURKE
2011 Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du Québec. Rapport déposé au MCC, Québec.
- TREMBLAY, R.
2006 Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.
- TRUDEL, M.
1973 Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Éditions de l'Université d'Ottawa.